

Rapport d'activités 2018



Edito

« Pouvoir d'agir, pouvoir choisir »,

2018 a été une année de grands changements pour notre association. L'Association des Paralysés de France est devenue le 18 Avril dernier...APF France handicap.

Ce titre « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » nous rappelle par ailleurs le nouveau projet de l'association APF France handicap qui a été voté au dernier congrès de MONTPELLIER en Juin et pour nous inviter à poursuivre dans le même dynamisme au sein de notre délégation, nous avons voulu mettre en oeuvre un Plan d'Actions Départementales. C'est tout simplement notre feuille de route avec ses axes prioritaires pour les 5 ans à venir au sein de notre délégation. Celui-ci a été approuvé à l'occasion de notre dernière assemblée départementale en Octobre à la MJC de l'Antipode de Rennes.

Les actions ressources sont toujours importantes grâce à l'organisation de diverses braderies et cela témoigne de l'engagement actif de nos bénévoles. Notre objectif est souvent atteint grâce à la volonté de tous de collecter des fonds qui viendront financer les actions en faveur des adhérents de notre délégation.

Nous avons aussi à coeur dans les valeurs de notre association la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille et cela passe aussi par la sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires. Par ailleurs, à travers nos actions associatives nous voulons renforcer la proximité des groupes relais qui se trouvent sur notre département et les encourager à mettre en oeuvre les priorités du plan d'action départemental. J'adresse aussi un clin d'oeil à la programmation des activités loisirs, qui est source d'inclusion pour les plus isolés.

Comme vous le voyez dans ce rapport d'activités, la vitalité et le dynamisme de notre délégation sont à nouveau au rendez-vous. Je tiens à remercier toute l'équipe de salariés et tous les acteurs car c'est avec vous tous que nous affirmons que le pouvoir de choisir et le pouvoir d'agir sont à nouveau au coeur de notre délégation d'aujourd'hui.

Le représentant départemental
Patrick AUBRY





La délégation : « Des femmes et des hommes »

Nombre de salariés :

6 (équivalent temps plein) :

- Une Directrice Territoriale (0,5ETP)
- Un Chargé de Missions « Revendication et défense des droits » (0,8ETP)
- Une Chargée de Développement des Actions Associatives (1ETP)
- Une Cheffe de projets (0,5ETP)
- Une Assistante Territoriale (1ETP)
- Une Comptable (0,25ETP)
- Un Agent Associatif (1ETP)

Nombre de jeunes en service civique :

2 de Janvier à Juin

1 de Septembre à Décembre

Nombre de bénévoles actifs :

278 - Certains sont présents une seule fois par an (par exemple lors de la braderie du mois d'août) mais une cinquantaine est investie plusieurs fois par semaine.

Nombre d'heures de bénévolat estimé :

118 bénévoles x 8h (une fois par an)	= 944 H
62 bénévoles x 8h x 12mois (une fois par mois).	= 5 952 H
34 bénévoles x 8h x 45 semaines (une fois par semaine)	= 12 240 H
12 bénévoles x 16h x 45 semaines (deux fois par semaine)	= 8 640 H
Demandes ponctuelles	= 9 271 H
TOTAL	= 37 047 H

Nombre de donateurs :

2 507, dont 202 nouveaux. En 2017, 3379 donateurs dont 469 nouveaux.

Montant brut collecté en 2018 : 165 998,58 € (en 2017 : 202 389 €)

Nombre d'adhérents :

409 en 2018 - 440 en 2017



La délégation : La communication

Les missions et objectifs :

La communication est vitale, pour renforcer le lien au cœur de l'association, pour faire connaître notre mouvement auprès de nos partenaires associatifs, politiques et financiers.

Le bulletin départemental et le site Internet de la Délégation d'Ille-et-Vilaine contribuent à ces deux fonctions interne et externe : ils jouent un rôle fédérateur et mobilisateur, ils permettent la circulation de l'information nationale, régionale et départementale (positions politiques, revendications, campagnes, événements...) entre ses différents acteurs et en tenant régulièrement chaque adhérent et toute personne intéressée au courant des actions de la Délégation. Ils reflètent également l'image de la Délégation APF France handicap d'Ille-et-Vilaine.



Projets réalisés et bilan :

En 2018, l'équipe dédiée à la communication (6 adhérents et/ou bénévoles dont un webmaster) a maintenu son rythme de croisière à savoir l'édition des 4 bulletins d'informations trimestriels « HAN'DIZOU », et du numéro spécial annuel consacré, cette année, aux ressources des personnes en situation de handicap. Nouveauté, dans le n° trimestriel, une page « Portrait » ouverte à tous les adhérents ou sympathisants.

Les faits marquants en 2018 :

- un 6^e membre est venu étoffer notre équipe
- une version audio des HAN'DIZOU est écoutable sur notre site Internet.

Nous avons entrepris une grande mise à jour des différentes rubriques du site Internet et veillons particulièrement à la publication des informations ou actualités de la Délégation (agenda des activités, retours sur les événements marquants et les opérations ressources, annonces des diverses manifestations...) au plus près des événements.

Ce travail demande beaucoup de disponibilité : une réunion mensuelle de 2 h + 2 ou 3 réunions spécifiques annuelles pour le numéro spécial ou la mise à jour du site, mais surtout beaucoup de temps personnel consacré à la recherche et à la rédaction et mise en forme des articles.

Une petite équipe de bénévoles assure enfin, chaque trimestre, la mise sous pli des Han'dizou envoyés par courrier (environ 400).

La Délégation est également présente sur Facebook et Twitter où les membres de l'équipe salariée diffusent des informations relatives aux événements et manifestations organisées par APF France handicap sur le département. La Délégation édite également un certain nombre de documents (flyers, affiches, courriels...) et tient des stands d'informations lors de manifestations publiques ou d'événements auxquels elle participe.

Projets 2019 :

- Maintenir le rythme de nos différentes éditions et poursuivre la mise à jour régulière du site Internet.
- Réaliser le numéro spécial annuel du bulletin départemental sur le thème de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.
- Rechercher un soutien théorique et pratique régulier pour la mise en forme de nos bulletins : appel à un infographiste bénévole.

Témoignage :

*« Un grand merci pour votre envoi d'Han'dizou, qui à chaque fois, me bluffe. Vous faites un travail remarquable, bien documenté, complet...
Merci à vous. »*



La délégation : La formation des acteurs

Les missions et objectifs :

Notre mouvement d'éducation populaire accompagne toute l'année nos acteurs associatifs (adhérents, bénévoles, services civiques, valides ou en situation de handicap, ...). Les actions de formations font partie des moyens que nous utilisons pour amener chacun à être acteur de sa vie, de notre association et plus généralement de la société.

Il est important de pouvoir, par le biais des formations, permettre à nos acteurs associatifs de :

- Mener à bien leur(s) mission(s)
- Avoir le sentiment d'appartenir à une équipe, à un mouvement
- Développer leurs compétences et leurs connaissances
- Prendre des responsabilités
- Se connaître eux-mêmes et avoir l'envie d'avancer et de faire changer les choses.

Projets réalisés et bilan :

- Formations des bénévoles réalisées dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative (actions financées à hauteur de 5060 € pour l'année 2018)
 - Méthodologie du Projet : session d'initiation sur 2 jours, les 12 et 26 septembre
 - Représenter APF France handicap : session de perfectionnement (organisée en territoire et s'adressant aux personnes représentantes ayant participé à la journée d'initiation qui s'est déroulée en 2017), le 21 septembre
 - Accompagner une personne en situation de handicap : session d'initiation sur 3 jours, les 7 novembre, 5 décembre et 16 janvier (2019)

Ces formations ont permis à 36 acteurs associatifs de se former. Les méthodes utilisées sont participatives et actives. Les formateurs et intervenants sont des acteurs associatifs (salariés et bénévoles)

- Formation à destination des personnes en situation de handicap, en partenariat avec La Croix Rouge : en échange d'une action de solidarité (collecte de denrées au profit des bénéficiaires de l'unité locale de la Croix Rouge), proposition d'une formation aux premiers secours pour les adhérents APF en situation de handicap :
 - Initiation aux premiers secours (IPS) (23 mai) : 6 personnes en situation de handicap
 - PSC1 (13 et 26 juin) : 5 personnes en situation de handicap et 1 bénévole

Les deux formations ont fait l'objet d'une certification.

Pour la délégation, l'intérêt est multiple :

- Permettre aux personnes en situation de handicap (PSH) d'être citoyennes à part entière
- Permettre à des PSH d'être formées aux gestes qui sauvent
- Permettre aux PSH formées d'être « relai » (celui qui ne peut pas faire est en capacité de faire faire à autrui).
- Participer au développement des compétences des adhérents en situation de handicap
- Multiplier le nombre de personnes susceptibles d'intervenir en cas de problème lors des activités APF et donc améliorer la sécurité et la prévention dans les groupes.

Projets 2019 :

Formations des bénévoles réalisées dans le cadre du FDVA :

- Accompagner une personne en situation de handicap, à destination des bénévoles accompagnants les activités de rupture de l'isolement (2 et 16 octobre et 6 novembre). Dynamique de groupe, à destination des bénévoles assurant les interventions scolaires, animant les ateliers de loisirs et les différents groupes de travail (17 décembre)
- Séminaire des Conseils APF Départementaux, à destination des élus des conseils 35 et 56 (18 participants), 2 jours (21 et 22 mai)

Témoignage :

« C'est essentiel de se former, de pouvoir expérimenter les situations auxquelles on peut être confronté. J'ai particulièrement apprécié la mise en pratique, ça permet moins d'appréhension. »



La défense des droits et citoyenneté : Le Conseil APF de Département

Depuis l'automne 2017, la charge de représentant du CAPFD est assurée par Patrick Aubry qui a remplacé Sandrine Baot, devenue suppléante. C'est le représentant qui assure l'animation du CAPFD : préparation de l'ordre du jour des réunions avec la suppléante et animation de ces réunions. Il peut toujours compter également sur l'appui de Cécile Cottebrune-Desbats, la Directrice Territoriale des Actions Associatives. Les comptes-rendus sont rédigés par Catherine Poulain, l'assistante territoriale. En général, le CAPFD se réunit une fois par mois de 14 h à 17 h.

Cette année une grande partie du temps a été absorbé par la préparation du projet associatif d'APF France Handicap ; les adhérents ont pu s'exprimer aux cours des différentes consultations organisées sur le département. La version définitive du projet (« Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir ») a été adoptée lors du congrès qui s'est tenu à Montpellier et auquel plusieurs membres du CAPFD ont participé.

A la suite de la réflexion concernant le projet national, la délégation a élaboré sa déclinaison départementale, le Plan d'Actions Départemental (le PAD) présenté et soumis au vote lors de l'Assemblée Départementale d'octobre 2018. C'est dans ce PAD que sont définies nos priorités d'actions ; c'est notre feuille de route pour les 5 ans à venir en nous appuyant sur deux axes prioritaires : développer la proximité et revendiquer ensemble.

Le CAPFD a également assuré une autre de ses missions : valider la représentation d'APF France Handicap dans différentes instances. Par exemple :

- L'animation du groupe de travail du Collectif Handicap 35 « service à la personne » est désormais assurée par Patrick Aubry (en collaboration avec Rachida Reski, membre du Collectif).
- Deux personnes assurent la représentation d'APF France Handicap au sein du groupe proposé par la MDPH dans le cadre de la mise en place de la RAPT (Réponse Accompagnée pour Tous).
- Yvon Nouel a été désigné pour remplacer une représentante au sein du CAPFR (Conseil APF de Région)
- Un certain nombre de changements parmi les représentants APF à la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de la MDPH a amené la nomination de Monique Berlan et de Philippe Maruelle.
- Et bien d'autres représentations...

Les réunions du CAPFD ont également été l'occasion de se tenir régulièrement au courant de la vie d'APF France Handicap : actualités des groupes relais, rencontres avec les directeurs de services ou d'établissements lors de la présentation des réponses aux appels à projet, vie de l'APF. au niveau régional (compte-rendu des réunions du CAPFR et de la rencontre inter-régionale des conseils APF d'Angers, rencontre régionale des représentants A.P.F. dans les instances extérieures), rencontre avec le président de notre association, Alain Rochon, à l'occasion de l'inauguration de la station de nettoyage de fauteuils installée à la délégation.

Enfin le CAPFD assure sa mission revendicative :

- Soutien au collectif des parents de personnes polyhandicapées par la participation régulière aux réunions organisées par le collectif et lors de manifestations, d'interpellation des élus et des décideurs en CDCA ou lors d'une réunion organisée par une députée (en juin).
- Rencontre des députés du département en janvier et en juin sur la question des ressources
- Interpellation des élus de la ville et de la Métropole sur la question de l'accessibilité (Septembre) et de la mise en œuvre de la loi ELAN (Octobre et Novembre)

Il nous reste maintenant à continuer notre action tout en préparant les élections de 2019 qui organiseront le renouvellement de notre CAPFD.



La défense des droits et citoyenneté : Les représentants

Les missions et objectifs :

La Délégation souhaite poursuivre son travail entamé en 2017 auprès de ses représentants : mieux les connaître, mettre en place des formations. Une première formation a été proposée en 2017 (initiation) puis une seconde (perfectionnement) en 2018. Nous souhaitons valoriser l'action de nos représentants en collectant, en fin d'année, un bilan de leur activité le plus précis possible.

Projets réalisés et bilan :

14/03/18 : Point avec la Cheffe de Projets Territoriale – sur la mise à jour du tableau des représentations, la récupération des comptes rendus et leur mise en ligne sur Acteurs +.

19/04/18 : Rencontre à la Délégation de Vannes pour échanger sur les pratiques et les harmoniser. Présence de la Directrice Territoriale, de la Cheffe de Projets et des salariées en charge de ce dossier : la Chargée de Développement Vie Associative (DD56) et l'Assistante Territoriale (DD35).

21/09/2018 : Réalisation d'une formation (perfectionnement) financée par le FDVA et s'adressant aux représentants ayant déjà suivi le module d'initiation dispensé en 2017

Objectifs :

- Identifier les enjeux de la représentation par type d'instance
- Etre en capacité d'argumenter et de prendre position : défendre un point de vue
- Prendre de l'assurance dans la prise de parole
- Se connaître soi-même en tant que communicant

Thématiques abordées :

- Cartographie des représentations extérieures
- Typologie des interlocuteurs
- Freins et leviers de la coopération associative
- Se préparer individuellement et/ou collectivement
- Construire un argumentaire pour convaincre
- Les principes de la communication non violente

7 représentants présents dont 4 du Morbihan.

A l'heure actuelle en Ille-et-Vilaine nous recensons 28 représentants qui assurent 53 représentations (51 en 2017) : ils occupent 42 postes de titulaires et 12 postes de suppléants et ce dans 42 organismes différents. Nos représentants ont participé à 728 réunions ce qui représente 2453 heures de travail.

Projets 2019 :

Depuis 2017 deux membres du CAPFD se sont positionnés en tant que référents des représentants APF France handicap du 35. Sachant que les membres des CAPFD France handicap seront réélus 2019, il y aura donc du renouveau parmi les représentants. Nous serons donc amenés à les accompagner dans leur prise de fonction. Un séminaire commun aux départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan est prévu les 21 et 22 mai 2019.

Témoignage :

« En qualité de référent des représentants je constate que l'action engagée en 2018 porte ses fruits. Les différents contacts établis nous permettent de collecter plus facilement les bilans en fin d'année. Nous avons ainsi une meilleure photographie de la représentation APF France handicap sur le département. »



La défense des droits et citoyenneté : Le Groupe Initiatives

Les missions et objectifs :

Le groupe initiatives regroupe des adhérents, principalement de Rennes Métropole, qui souhaitent réaliser des projets d'initiative locale et de défense des droits et de la citoyenneté.

Très actif, ce groupe est coordonné par le chargé de missions qui leur apporte outils et méthodes d'actions. Il est en lien direct avec le Conseil APF de Département qui donne à la délégation sa trajectoire politique en donnant corps à des projets concrets.

Le groupe initiatives de la délégation est constitué d'une vingtaine d'adhérents et s'est réuni en réunion plénière à la délégation chaque premier mardi du mois sauf en période estivale soit 10 séances.

Projets réalisés et bilan :

- Caravane de l'accessibilité : Des rencontres avec les communes de Dol-de-Bretagne et Redon ont eu lieu
- « Accéder7Exister » : Cancale a reçu la visite du groupe ainsi conjointement avec le groupe relais de Saint-Malo
- Casque de réalité virtuelle : Un projet de sensibilisation au grand public a pu être réalisé en partenariat avec l'entreprise Enedis et un studio de réalisation « Kaouen Studio »
- Sensibilisations scolaires : voir fiche suivante
- Participation à la construction de la Fête du Sourire
- Une réunion avec les réseaux de transports Star et Handistar pour Rennes Métropole en Janvier 2018 et avec les transports Illenoo Breizh Go pour le département

Projets 2019 :

Pour cette nouvelle année 2019, plusieurs projets sont à recenser pour le groupe Initiatives :

- Terminer la caravane de l'accessibilité : sept communes restent à être visitées par le groupe qui a souhaité terminer cette action durant l'année. En perspective, un nouveau baromètre cinq ans après la publication du premier ;
- Continuer les sensibilisations scolaires en mettant l'accent sur le démarchage vers des écoles primaires. Avec pour leitmotiv que la sensibilisation doit être opérée dès le plus jeune âge.
- Réorganiser les rencontres avec le réseau STAR et Handistar de Rennes Métropole et renforcer ces rencontres avec les autres réseaux (Illenoo, BreizGo...)
- Organisation d'un temps fort de sensibilisation au stationnement en lien avec la municipalité et la police.



Témoignage :

« Ce groupe me permet de connaître les différents acteurs du handicap sur le territoire ainsi que les actions faites par ceux-ci. Je suis également informée des actualités concernant les droits des personnes en situation de handicap. Le GI me permet également d'échanger avec des personnes en situation de handicap et de pouvoir partager des retours d'expériences »



La défense des droits et citoyenneté : La sensibilisation

Les missions et objectifs :

APF France handicap est agréée par l'éducation nationale comme association partenaire du système éducatif. A ce titre, elle peut donc proposer des actions éducatives complémentaires aux enseignements dans le respect des projets d'école et d'établissement.

Elle dispose d'un agrément qui permet à tous les acteurs de l'association d'entrer en relation avec les établissements d'éducation dans toutes les académies.

En 2018, une généralisation du défraiement de nos actions de sensibilisations a été décidée. À présent, notre association demandera à l'organisme d'accueil 60euros par demi-journée et 100euros la journée.

Projets réalisés et bilan :

Durant l'année 2018 :

- Pour l'année scolaire 2017-2018 : une trentaine de sensibilisations dont 4 défrayées
- Pour l'année scolaire 2018-2019 : 5 sensibilisations dont 2 défrayées

On se rend compte que la généralisation du paiement des sensibilisations peut faire reculer certains établissements. Depuis Septembre 2018, entre cinq et dix sensibilisations ne se sont pas déroulées à cause de ce défraiement.

Projets 2019 :

Pour 2019, la priorité est axée sur la continuité de l'année 2018, c'est-à-dire sur le fait de continuer au maximum la démarche de sensibilisation dans les écoles.

Il sera important de voir et de faire en fonction des établissements et envisager une réduction voire la gratuité de nos actions dans certains cas.



Témoignage :

« Je me sens de plus en plus à l'aise pour parler du handicap et donner mon point de vue sur l'image du handicap en général »



La défense des droits et citoyenneté : Les Groupes Relais - Saint-Malo / Fougères / Vitré / Redon/ Châteaubourg

Les missions et objectifs :

La mission de la délégation étant départementale, elle se doit de ne pas s'ouvrir seulement à ses adhérents de la métropole rennaise. Ainsi, elle œuvre par le biais de ses groupes relais en faveur des adhérents sur l'ensemble du territoire départemental afin de leur permettre de bénéficier des mêmes soutiens et accompagnements que les adhérents rennais.

Projets réalisés et bilan :

- Il a été décidé de regrouper les deux groupes relais de Vitré et de Châteaubourg notamment du fait leur proximité géographique. Une trentaine de personnes est active dans ce groupe. Ils ont notamment accueilli l'étape de la Fête du Sourire sur le secteur de leur groupe relais.
- Saint-Malo : le groupe s'est retrouvé à raison d'une à deux fois par mois, il mobilise une vingtaine de personnes. Ils ont participé à des forums associatifs, organisé une opération de collecte de fonds via la confection de paquets cadeaux pour une grande enseigne, réalisé des sensibilisations scolaires et organisés une caravane de l'accessibilité.
- Fougères : Les réunions ont continué tout au long de l'année, des contacts ont pu être pris avec le réseau de transport Illenoo. Ils ont par ailleurs la Fête du Sourire
- Redon : Après une période de vacance du poste de chargé de mission, les réunions du groupe relais de Redon se sont temporairement arrêtées.



Projets 2019 :

La vacance du poste de chargé de mission aura eu pour conséquence de freiner l'avancée et l'action des groupes relais, 2019 sera donc une année de reprise des actions avec deux priorités :

- La première priorité sera de travailler sur la possibilité de mobiliser de nouveaux bénévoles et adhérents sur les secteurs des groupes relais
- La deuxième priorité sera de reprendre l'action notamment autour des problématiques des transports.

En outre :

- Reprise des réunions du groupe relais de Redon
- Maintien des activités sur tous les groupes relais
- Deux braderies organisées à Saint-Malo et Vitré en partenariat avec les groupes relais

Témoignage :

« Je partage également les valeurs d'APF France Handicap, et je souhaite participer au développement des activités afin que l'accessibilité et les droits des personnes en situation de handicap soient respectés »



La défense des droits et citoyenneté : Le groupe EPO



Les missions et objectifs :

Rassembler toutes les personnes atteintes de poliomyélite et leur famille. Échanger, communiquer, partager, informer, conseiller, orienter les personnes atteintes de poliomyélite sur : les consultations spécialisées, les réseaux de soins, leurs droits sociaux et professionnels. Déclencher un intérêt auprès des professionnels de santé locaux (médecins, kinésithérapeutes...) pour développer des réseaux de soins polio. Participer à des colloques, conférences, groupes de travail pour une meilleure reconnaissance des complications tardives de la poliomyélite et du syndrome post-polio (ex Congrès poliomyélite, entretiens de Garches). Les adhérents viennent du Grand Ouest, mais la création de l'espace internet Groupe EPO sur le site APF France handicap 35, permet des échanges sur toute la France.

Projets réalisés et bilan :

Le premier trimestre a été consacré aux démarches nécessaires à la préparation de la réunion annuelle : entretiens, réunions pour l'ordre du jour, les intervenants... Le 26 Juin 2018 s'est déroulée la 6ème Rencontre Interrégionale « Poliomyélite d'hier et Complications d'aujourd'hui » sur le thème de l'ostéoporose, l'arthrose et l'accompagnement non médicamenteux de la maladie. Une quarantaine de personnes a suivi avec beaucoup d'intérêt les interventions des professionnels de santé, rhumatologue, psychologue, et participé activement aux ateliers pratiques proposés l'après-midi : sophrologie, activités sportives adaptées et vélo-couché. Le 20 Septembre, le groupe EPO a profité d'une journée à Dinan sur le thème « La Rance et ses trésors » sous un soleil généreux. Rendez-vous était donné sur le port, déambulation dans la ville en petit train touristique, déjeuner délicieux à l'auberge des Terres Neuvas puis balade en bateau sur la Rance. Cette journée fut très appréciée par l'ensemble des participants.

Le 30 Novembre une journée spécifique POLIO a été organisée à Rennes à notre demande par le Professeure BONAN (CHUR Rennes), référente régionale ; elle réunissait une trentaine de médecins et kinésithérapeutes concernés de la région Bretagne. Le Professeur YELNIK (Paris), le Docteur TIFFREAU (Lille), spécialistes nationaux de la maladie sont intervenus pour initier ou parfaire les connaissances de ces professionnels afin de constituer un futur réseau spécialisé POLIO. Une rare et riche journée de formation pour les professionnels, qui a également permis au Groupe EPO et ses 70 membres de se faire connaître et reconnaître par ces interlocuteurs régionaux et nationaux. Notre présence et intervention sur les attentes des patients sont gage de crédibilité et reconnaissance pour le Groupe et aussi pour APF France Handicap : une première étape réussie. Espérons que les attentes exprimées, spécialement pour un réseau spécifique de proximité et pour des relations facilitées, pourront progressivement se mettre en place.

L'année s'est clôturée par les premières réflexions et échanges pour la réunion annuelle 2019.

Projets 2019 :

Outre le temps fort pour les membres du groupe de la traditionnelle réunion annuelle sur des thèmes médicaux avec des professionnels de santé mais aussi sur des informations techniques et juridiques, nous poursuivons les démarches antérieures, même à petits pas, vers la mise en place progressive d'un réseau de soins spécifique polio de proximité et vers des outils adaptés facilitant les relations avec le monde médical.

Témoignage :

« Je tenais à vous exprimer toute mon admiration pour la journée que vous avez organisée à Rennes. Cette rencontre qui s'est déroulée dans une grande cordialité, a été très riche en enseignements, avec des interventions de grandes qualités »



Rupture de l'isolement : Accueillir en délégation

Les missions et objectifs :

- Accueillir et diriger les personnes vers les salariés concernés
- Répondre au téléphone et diriger ces personnes vers un salarié, un autre service

L'agent d'accueil a le soutien de quatre bénévoles pendant ses absences ou lors des réunions d'équipes. Dans les faits, tous les vendredis après-midi, deux bénévoles ont chacun leur vendredi, une bénévole est présente lors des réunions d'équipe et une autre bénévole pour les absences hors réunions d'équipe.

Projets réalisés et bilan :

- Mise sous pli du journal APF France Handicap quatre fois par an, des agendas Loisirs tous les deux mois
- Affranchissement quotidien, ouverture des courriers
- Gestion des plannings, plannings véhicules
- Suivi des stocks avec l'Assistante Territoriale
- Inscription pour les sorties, préparation des salles de réunions
- Constitution d'équipes bénévoles pour le tri des déchets de la délégation
- Émission des chèques
- Revue de presse sur le Handicap

Projets 2019 :

- Arranger la disposition de la documentation à l'accueil
- Revoir l'affichage au sein de la délégation





Rupture de l'isolement : Les sorties

Les missions et objectifs :

APF France Handicap a dans ses objectifs la rupture de l'isolement en permettant à ses adhérents en situation de handicap de sortir de chez eux, rencontrer d'autres personnes et avoir accès aux loisirs du public lambda. La délégation se charge de proposer des sorties vers l'extérieur adaptées au handicap des personnes concernées en mettant les moyens humains et matériels à leur disposition.

Projets réalisés et bilan :

La Délégation propose des sorties vers l'extérieur afin de faire découvrir aux personnes en situation de handicap des lieux accessibles à visiter (zoo, château...), des activités loisirs adaptées (char à voile, bowling...) et proposer des temps d'échanges conviviaux (restaurant, pique – nique...). Pour ce faire, la délégation fait appel à des bénévoles présents pour aider les personnes dans leurs gestes du quotidien mais également pratiquer l'activité (par exemple pour le char à voile, comme ce sont des chars à voile biplace, nous pouvons demander à un bénévole de prendre place aux cotés d'un adhérent pour l'aider à manier l'engin) et surtout échanger. Il est important que les personnes en situation de handicap ne se retrouvent pas qu'entre elles et puissent échanger avec des valides

En 2018, la délégation a donc proposé 44 sorties vers l'extérieur (Char à voile, bowling, cinéma, patinoire, quad, ULM, zoo, château de Nantes...)

Cela représente :

- 265 présences d'adhérents sur une liste de 66 adhérents répertoriés dans l'animation
- 158 présences bénévoles sur une liste de 30 bénévoles répertoriés dans l'animation

En termes de coûts, cela représente :

- 6189.62€ de dépenses
- 3821€ de participation financière des adhérents
- 2368.62€ de participation financière de la délégation

La participation financière de la délégation sert surtout à la prise en charge des dépenses liées à l'accompagnement : repas des bénévoles, coût de l'activité comme pour le char à voile par exemple et l'entrée pour les zoos ou autres visites.



L'argent nécessaire provient des « actions ressources » organisées par la délégation.

Projets 2019 :

La délégation souhaite continuer la mise en place de sorties vers l'extérieur car même une sortie en bord de mer permet de se changer les idées et ne pas rester enfermé dans la structure ou le foyer de vie.

Témoignage :

« Les sorties sur l'extérieur me font du bien car je fais des choses comme les autres personnes et je découvre des choses que je ne connais pas »



Rupture de l'isolement : Les ateliers en délégation

Les missions et objectifs :

APF France Handicap a dans ses objectifs la rupture de l'isolement en permettant à ses adhérents en situation de handicap de sortir de chez eux, rencontrer d'autres personnes et avoir accès aux loisirs du public lambda. La délégation se charge de proposer des activités adaptées au handicap des personnes concernées en mettant les moyens humains et matériels à leur disposition.



Projets réalisés et bilan :

La délégation propose des ateliers que l'on trouve également dans la « cité » mais avec une variante : des bénévoles présents pour l'aide humaine (aide pour enlever un manteau, boire, se déplacer...) mais également pour pratiquer l'activité : mise en place du matériel (en sport installation des cibles pour la sarbacane, récupération des flèches...) et aide à la pratique (pour l'écriture, retranscription par exemple). Bien que nous prônions l'inclusion, il est évident que ces ateliers au sein de la délégation ont leur importance pour les personnes qui ne sont pas encore prêtes à affronter le regard des autres et à l'inverse, certains ateliers de quartier ne sont pas prêts à accueillir comme il se doit des personnes parfois plus lentes, avec des difficultés d'élocution ou qui ont besoin d'aide pour des gestes du quotidien.

En 2018, la délégation a donc proposé 6 ateliers différents (art plastique, relaxation, pâtisserie, sport/loisirs et vélo couché, chorale), et cela représente :

- 118 séances en tout soit 295 heures d'activités
- 680 présences d'adhérents sur une liste de 66 adhérents répertoriés dans l'animation
- 279 présences bénévoles sur une liste de 30 adhérents répertoriés dans l'animation



En termes de coûts, cela représente :

- 2682.55€ de dépenses
- 1587€ de participation financière des adhérents
- 1095.55€ de participation financière de la délégation

La participation financière de la délégation est importante car nous avons fait le choix de faire appel à des professionnels pour permettre aux personnes en situation de handicap adhérentes à APF France Handicap de bénéficier des mêmes prestations que si elles allaient dans une maison de quartier ou une structure dédiée à une pratique.

L'argent servant à financer ces ateliers provient des « actions ressources » organisées par la délégation

Projets 2019 :

La délégation souhaite pérenniser l'idée des ateliers pour 2019 soit en continuant ceux déjà mis en place soit en en proposant d'autres (qwan kido, tir à l'arc...) en fonction des demandes et des envies des adhérents.

Témoignage :

« J'aime bien venir à l'atelier art plastique car j'apprends à faire des choses nouvelles et le groupe est très sympa »



Les opérations ressources

Les braderies

Les missions et objectifs :

Les braderies font partie des opérations ressources mises en œuvre par la délégation d'Ille-et-Vilaine afin de contribuer au financement du surcoût des activités proposées à ses adhérents. Elles sont donc essentielles à la poursuite de ses différentes actions.

Projets réalisés et bilan :

En 2018 nous avons organisé sept braderies et avons collecté 34 993 € (11 braderies en 2017 pour 37 900 €). Ces braderies sont organisées essentiellement sur Rennes (six) et une à St Malo.

Les trois plus importantes (deux sur Rennes et une à St Malo) mobilisent environ 80 bénévoles. Pour les plus restreintes (huit) une vingtaine de bénévoles est nécessaire.

Cependant pour la réussite de telles opérations, la présence de bénévoles tout au long de l'année est indispensable (tri des objets, étiquetage, rangement, acheminement dans l'entrepôt). Les veilles de braderies des bénévoles sont également mobilisés pour la manutention du matériel, le transport, l'installation des stands...

En 2018 nous avons accueilli un nouveau bénévole pour prendre le relai – au titre de la coordination - d'un collègue salarié de la Poste au titre du Mécénat d'entreprise parti au 1^{er} décembre 2017. Un appui administratif est apporté par la délégation.



Projets 2019 :

Compte-tenu du départ de deux responsables de stands, nous poursuivons la réorganisation de ces deux secteurs avec de nouvelles équipes.

D'autre part, nous envisageons d'organiser trois ou quatre grandes braderies en 2019 car nous constatons que la multiplication de petites braderies épuise nos bénévoles et n'est pas d'un grand rapport financier.

Nous allons essayer de développer la valorisation des métaux amenés à la Délégation et ce de fait constituer une équipe dédiée et formée à cette activité. Nous pensons également communiquer sur la récupération de cartouches laser. En effet nous pourrions revendre ces cartouches à une entreprise de recyclage.

Nous recherchons également une seconde équipe qui acheminerait les articles donnés soit au local de stockage soit à la déchèterie.

Témoignage :

« Être bénévole à l'APF c'est œuvrer pour le mieux être des personnes handicapées, dans une ambiance conviviale, avec des personnes motivées et compétentes, c'est rencontrer de belles personnes ayant ces mêmes motivations, que du bonheur ! »



Les opérations ressources HandiDon

Les missions et objectifs :

APF France handicap a organisé la cinquième édition de HandiDon entre le 1er septembre au 1er Décembre. Il s'agit d'un grand jeu solidaire qui permet de soutenir nos actions locales en faveur d'enfants et adultes en situation de handicap, tout en ayant la possibilité de gagner de très beaux lots. Chaque don donne la possibilité de recevoir un ou plusieurs numéros chance et de participer aux tirages au sort régional et national. A la clé, une voiture, un séjour à l'île Maurice pour deux personnes, des séjours Bélambra pour quatre personnes, des billets pour Disneyland et plein d'autres lots.

Projets réalisés et bilan :

En Ile-et-Vilaine, l'édition d'HandiDon 2018 s'est déroulée avec un concept quasi identique à celui de 2017 :

- Envoi de carnets à nos adhérents
- Deux vendeurs ont vendus 133 carnets sur les braderies du secteur de Rennes, dans les supermarchés, dans une galerie commerciale, sur des salons,...
- Organisations de deux braderies dont les recettes ont été affectées à HandiDon avec remise d'un ticket jeu par tranche d'achat de 2 €

Avec deux innovations :

- Vente par des étudiantes dédiée à l'opération
- Organisation d'une soirée Électro en centre ville de Rennes (remise de tickets HandiDon par tranche de 2 € réglés)

AU TOTAL 18 407 € (16 171.10 € en 2017) COLLECTES PAR LA DD 35

- Braderie du 21/10/18 dédiée à HandiDon :	11 015,00 €
- Braderie du 24/11/18 dédiée à HandiDon :	1 000,58 €
- Vente de tickets :	2 840,42 €
- Ventes prises en charge par deux bénévoles :	2 671,20 €
- Vente organisée par les étudiantes ESUP :	85,80 €
- Etablissements et services APF :	794,00 €



Projets 2019 :

Nous envisageons d'organiser un temps de rencontre commun entre les délégations d'Ile-et-Vilaine et du Morbihan pour échanger avec nos meilleurs vendeurs et des bénévoles qui souhaiteraient rejoindre nos équipes afin de définir ensemble une stratégie pour développer ce mode de collecte dans les supermarchés, les braderies, etc.

Témoignage :

« Je m'investis dans cette opération pour aider la délégation. En effet je sais que les fonds collectés vont permettre de financer les actions pour l'accessibilité, la sensibilisation au handicap mais aussi la rupture de l'isolement. Le fait que les fonds restent en Ile-et-Vilaine conditionne ma participation active. Même si cela me prend du temps, je suis consciente que d'autres adhérents du département ne peuvent pas s'impliquer comme je le fais. »



Les opérations ressources

La Fête du Sourire

Les missions et objectifs :

APF France handicap organise depuis 16 ans une opération nationale de communication et de ressources intitulée « Fête du sourire ». Pour 2018, nous avons choisi d'organiser une journée festive afin de sensibiliser le grand public sur le handicap, communiquer sur l'association et récolter des fonds, dans une ambiance conviviale et inclusive.

Une rando moto a de nouveau été organisée lors de cette journée afin de faire changer le regard sur le handicap et permettre aux personnes en situation de handicap moteur de partager un moment inoubliable de partage avec les motards. Pour ce qui est de l'action ressources, nous avons choisi de demander une participation financière aux motards et aux passagers et proposer à la vente des boissons, galettes saucisses et autres produits APF France Handicap.

Projets réalisés et bilan :

La délégation étant déjà bien impliquée sur Rennes, nous avons décidé d'organiser cette journée dans des villes où la délégation est présente grâce aux groupes relais. La municipalité de Fougères ayant été un partenaire très aidant dans l'organisation de 2017, nous avons souhaité y retourner.

Nous avons fait appel aux associations fougères pour venir faire des animations (danses, cirque...) ou nous prêter du matériel ainsi que des jeux en bois. Nous avons fait appel à trois groupes de musique pour faire un concert en fin de journée. En ce qui concerne la rando moto, le départ et l'arrivée se sont fait sur le lieux de l'événement et une pause à été organisée par le groupe relais à Chateaubourg.

Nous avons préféré mettre l'accent cette année sur la journée festive et les animations familiales.

- Dépenses pour cette action :	2981,50€
- Recettes pour cette action :	2227,54€
- Coût pour la délégation :	753,76€

Bien que nous n'ayons pas rempli nos objectifs de collecte de fonds, nous avons réussi à attirer plus de visiteurs et ainsi à atteindre nos objectifs de convivialité, d'échanges et de communication.

- Personnes bénévoles ayant participé à la mise en place de cette action : 20
- Motards présents : 50
- Visiteurs sur Fougères : une centaine

Projets 2019 :

En 2019, nous allons développer l'événement festif et arrêter la rando moto. Nous allons rester sur Fougères car nous avons de plus en plus de partenaires et nous voulons vraiment que cet événement devienne un temps fort attendu par la ville et les habitants. Nous espérons récolter plus de fonds en mettant en place une buvette et la vente de galette saucisse et autres denrées. Pour le changement de regard, nous allons faire appel à des prestataires et des bénévoles en situation de handicap moteur.

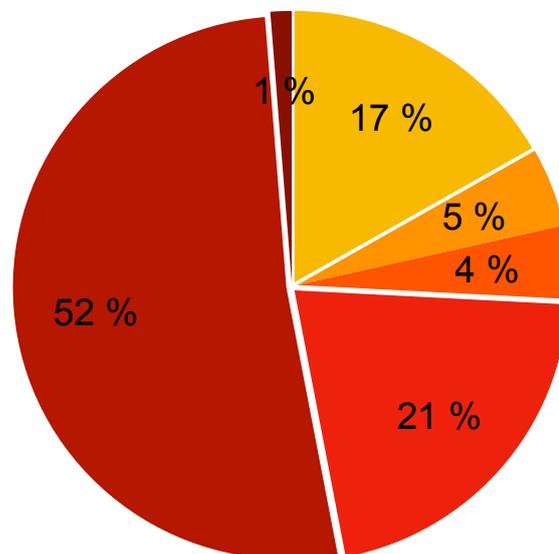
Témoignage :

« J'ai passé une belle journée et j'ai discuté avec des gens valides que je ne connaissais pas mais comme nous étions à coté pour écouter la musique, on a parlé »



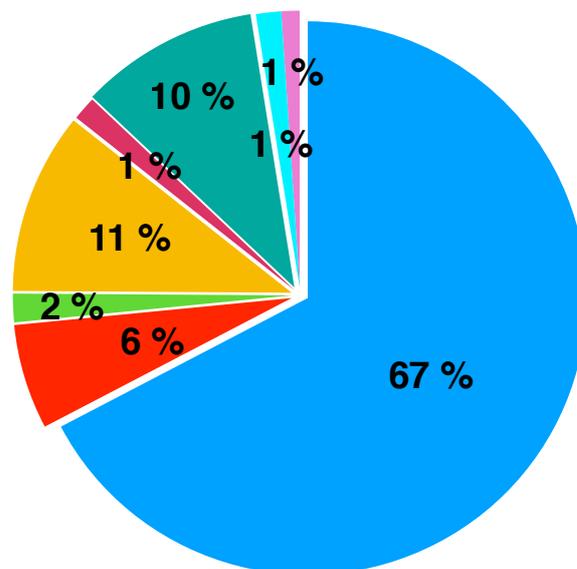
Les comptes administratifs Résultats 2018

CHARGES :



- LOCAUX (Amortissements, entretiens et travaux, assurances et taxes, informatique et téléphonie)
- VÉHICULES ET DEPLACEMENTS (Carburants, transports et déplacements, assurance véhicules, réparation et entretien)
- ACTIVITÉS RUPTURE DE L'ISOLEMENT
- FRAIS ADMINISTRATIFS (départementaux et nationaux) ET COMMUNICATION AVEC LES ADHÉRENTS (dont affranchissements, Handizou)
- FRAIS DE PERSONNEL (salaires, indemnités stagiaires et volontaires, charges et cotisations, instances représentatives du personnel)
- AUTRES

PRODUITS :



- GÉNÉROSITÉ DU GRAND PUBLIC (hors opérations ressources organisées par la DD) DONT LEGS 271 348,99€
- OPÉRATIONS RESSOURCES ORGANISÉES PAR LA DÉLÉGATION
- PARTICIPATION DES ADHÉRENTS AUX ACTIVITÉS DE RUPTURE DE L'ISOLEMENT
- SUBVENTIONS (dont 49 060€ par la Région soit 67% des subventions)
- COTISATIONS ADHÉRENTS
- REPORT DE DONS NON UTILISÉS EN 2017 ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS
- AIDE A L'EMPLOI
- AUTRES

Résultat comptes administratifs 2018 excédentaire : 146 223,50 €